

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 07 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Angélique STEUNOU, Kristell LE MAUFF, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Michaël BAUDET, Christian KERAUTRET, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Christophe MINAUD

Absents excusés Messieurs Olivier LECORVAISIER (pouvoir donné à Eric TOULGOAT), Jean-Louis SENECHÉAU, Jérôme TRONEL (pouvoir donné à Jean-Pierre REGNAULT)

Mesdames Isabelle POULAIN-COLANI (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Catherine PEPIN (pouvoir donné à Sylvie GUIGNARD), Françoise HURSON (pouvoir donné à Amandine ANDRE)

Secrétaire Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2021-74

IMPLANTATION ET DEVELOPPEMENT DU MARAÎCHAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LANGUEUX : CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE

Rapporteur : Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

La commune de Langueux recense 12 exploitants agricoles qui exercent notamment une activité de maraîchage (*source : diagnostic agricole 2019 – Chambre d'Agriculture*).

En 2000, le nombre d'exploitations était de 45 pour une surface agricole utilisée de 358 ha (contre 449 ha et 58 exploitations en 1988).

En 2010, le nombre d'exploitants était de 20 pour une surface agricole utilisée de 147 ha (*source AGRESTE Bretagne. Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt*).

La surface agricole représente 21 % du territoire communal. Les surfaces naturelles 33 % et les surfaces urbaines 47 %.

Au regard de ces constats, il apparaît clairement que le devenir des exploitants agricoles est fortement compromis.

Nous ne pouvons être indifférents face à cette situation. Au contraire, je pense que nous nous devons d'être acteurs et encourager les activités de maraîchage.

Il importe de pouvoir développer l'accueil de jeunes maraîchers, en partenariat avec les acteurs locaux et de pérenniser cette activité économique.

Aussi, afin qu'ensemble nous puissions travailler sur le devenir du maraîchage sur notre territoire et être force de proposition pour le promouvoir, je vous propose de procéder à la création d'un comité de pilotage selon les modalités suivantes :

- Elus (7)
 - ⇒ Richard HAAS, Malorie MEHEUST, Guillaume HAMON, Hubert HILLION
 - ⇒ 1 conseiller municipal de la majorité
 - ⇒ 1 conseiller municipal de l'opposition
 - ⇒ 1 conseiller municipal de la minorité

- Services
 - ⇒ Le Directeur Général des Services
 - ⇒ Le Directeur du Service Aménagement
 - ⇒ Un ou des membres des services suivant les thématiques abordées : urbanisme...

Ce comité de pilotage pourra également associer occasionnellement à ses travaux des expertises extérieures.

Aussi, **je vous propose** :

- de vous prononcer favorablement sur la création de ce comité qui sera installé au cours du mois de septembre prochain ;
- et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette délibération.

A l'issue des échanges sont élus dans le COPIL « soutien au maraîchage sur le territoire de Langueux » :

- **Conseiller Municipal de la majorité : sera désigné ultérieurement**
- **Conseiller Municipal de l'opposition : Amandine ANDRE (titulaire), Jean BELLEC (suppléant)**
- **Conseil Municipal de la minorité : Christophe MINAUD (titulaire), Marion BOUCHEVREAU (suppléant)**

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.